

→ **TRANSMISSION DU DOSSIER ET DES DOCUMENTS ANNEXES**

- ▶ par mail ou via une plateforme d'envoi de fichiers (PDF uniquement) à [cecile.herrmann@marseille.archi.fr](mailto:cecile.herrmann@marseille.archi.fr)
- ▶ au plus tard le **16 MAI 2025 délai de rigueur**
- ▶ **Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés**

→ **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE**

	Fiche de candidature dûment complétée et signée																			
	Une lettre de motivation à l'accès en formation à l'HMONP par la voie de la validation des acquis explicitant le projet professionnel, les objectifs et le délai prévu																			
	Curriculum vitae détaillé																			
	Copie d'une pièce d'identité en cours de validité																			
	Copie de votre diplôme du Baccalauréat ou titre admis en équivalence																			
	Copie du diplôme d'Etat d'architecte ou attestation ou diplôme admis en équivalence et sa traduction en français																			
	Copie de vos contrats de travail justifiant de votre expérience professionnelle																			
	Copie des attestations d'inscription à l'ordre des agences et/ou des architectes																			
	Protocole																			
	<p>Vous devez également effectuer un virement bancaire de <b>37 euros</b> en précisant dans l'ordre de virement <b>candidature HMONP VAP</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <p style="text-align: center;">TRESOR PUBLIC <span style="float: right;">RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</span></p> <p style="text-align: center;">PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ</p> <p>Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre comptes (virements, paiements des quittances, etc...)</p> <p><b>Identifiant national de compte bancaire - RIB</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Code banque</td> <td style="width: 25%;">Code guichet</td> <td style="width: 25%;">N compte</td> <td style="width: 25%;">Clé</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10071</td> <td style="text-align: center;">13000</td> <td style="text-align: center;">00001021031</td> <td style="text-align: center;">01</td> </tr> </table> <p><b>IBAN (International Bank Account Number)</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;">FR76</td> <td style="width: 12.5%;">1007</td> <td style="width: 12.5%;">1130</td> <td style="width: 12.5%;">0000</td> <td style="width: 12.5%;">0010</td> <td style="width: 12.5%;">2103</td> <td style="width: 12.5%;">101</td> </tr> </table> <p><b>Titulaire du compte</b>        REG REC DROITS INSCRIPTIONS ENSA        MARSEILLE        ENSA 184 AV DE LUMINY        13009 MARSEILLE - FRANCE</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="text-align: center;"><b>Domiciliation</b></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TPMARSEILLE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>BIC (Bank Identifier Code)</b></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TRPUFRP1</td> </tr> </table> </div>	Code banque	Code guichet	N compte	Clé	10071	13000	00001021031	01	FR76	1007	1130	0000	0010	2103	101	<b>Domiciliation</b>	TPMARSEILLE	<b>BIC (Bank Identifier Code)</b>	TRPUFRP1
Code banque	Code guichet	N compte	Clé																	
10071	13000	00001021031	01																	
FR76	1007	1130	0000	0010	2103	101														
<b>Domiciliation</b>																				
TPMARSEILLE																				
<b>BIC (Bank Identifier Code)</b>																				
TRPUFRP1																				
	Un portfolio d'exemples de projets ou autres documents de votre propre production en format A4																			

## → INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

► La demande de validation des acquis est recevable lorsque le temps d'expérience professionnelle est **de trois an minimum à temps plein**, avant ou après le DEA, passé en agence d'architecture dans **une activité avérée de maîtrise d'œuvre dans une ou plusieurs structures**, à l'exception des stages obligatoires effectués dans le cadre des études d'architecture.

Les structures peuvent également être des agences d'urbanisme dès l'instant où ces structures font de la maîtrise d'œuvre et sont **inscrites à l'Ordre des architectes français et ont en leur sein un architecte inscrit à l'Ordre des architectes depuis au moins 5 ans et ayant autant d'années de pratique de la maîtrise d'œuvre.**

► Une expérience dans l'un des pays de l'Union européenne pourra être prise en compte dans la limite de 18 mois maximum.

► La commission d'évaluation auditionnera les candidats le **21 MAI 2025 (susceptible de modification)**

**L'attention des candidats est attirée sur l'importance de ce dossier dont la rédaction permet à la commission d'évaluer les acquis dans les trois domaines spécifiques de la formation : les responsabilités personnelles du maître d'œuvre, l'économie du projet et les réglementations, les normes et les usages.**

---

### **Pour information**

Les étudiants inscrits en HMONP **sont dispensés** de la CVEC.

La formation HMONP ne permet pas de bénéficier d'une bourse d'études attribuée par le CROUS